L'INTERDIT

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Bulk Third Class / En nombre troisième classe
F-41 Montréal

LE JOURNAL DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • VOLUME 14 NUMÉRO 2 FÉVRIER 1973

LES SCIENTIFIQUES FRANCOPHONES SONT-ILS LES NÈGRES BLANCS DE LA SCIENCE AU PAYS?

DIPLÔMÉES SOYEZ DES NÔTRES

J'aimerais lancer une invitation toute particulière aux Femmes diplômées pour qu'une partie de ce nouveau journal leur soit réservée. Les diplômées pourraient dans l'Interdit exprimer leurs opinions, stimuler la collaboration des collègues, échanger des informations, soulever les problèmes qui leur sont particuliers, et ce, dans tous les domaines qui touchent de près ou de loin les femmes.

Plusieurs poseront la question: Pourquoi encourager spécialement les femmes à s'exprimer dans ce journal? Ont-elles des objectifs particuliers, des idées originales à exposer, des préoccupations communes? Je suis persuadée que votre collaboration et votre intérêt pour l'Interdit sauront nous le démontrer.

Raymonde Marinier
Présidente
Association des Femmes diplômées des Universités.

L'INTERDIT
journal des diplômés
de l'Université de Montréal,
paraît 8 fois l'an.

Les bureaux de l'Interdit sont situés au 2910, boul. Edouard-Montpetit, bureau 3, Montréal 250. Téléphone: 343-6230

Abonnement: $ 3.
Pour bibliothèques et diplômés: $ 1.
En supplément: $ 1.

Les reproductions sont autorisées moyennant mention de l'Interdit et des auteurs.

Dépôt légal No D6800280, Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage mensuel certifié: 40 800 copies

JANVIER 1973
Volume 14, No 1

Le secrétaire,
Claude Beausoleil

Le directeur,
Marcelle Croteau

111

Lithographie par
Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon,
Ville Saint-Laurent

le déclic

Il est de taille moyenne, a les cheveux bruns qui frisent, porte des lunettes qui lui donnent vraiment un air sérieux, affiche une moustache dont il est fier et arbore un sourire cynique et «assuré».

Vous l'avez, bien entendu, tous reconnu: j'ai nommé Jacques Lorange, notre ineffable président.

Il me disait l'autre jour que, traditionnellement, les présidents qui se sont succédés à la tête de l'Association avaient une chronique régulière dans l'Inter dans laquelle d'ailleurs, ils s'époumonaient à vanter leurs mérites (personnels!) et le bon travail qu'ils faisaient.

Ce dont personne ne doute, c'est bien sûr.

Et Jacques continua de même souffle:

«Dans un mouvement de saine démocratie et un élan de participation, j'ai décidé d'ouvrir cette chronique aux plumes (sic) de nos lecteurs. A l'avenir, le Déclic ne sera plus l'apanage exclusif du président mais sera ouvert à tous et pourra contenir des textes drôles, à moitié drôles ou pas drôles du tout, textes touchant à la vie universitaire, professionnelle ou à la vie tout court.»

Démocrate moi aussi, je ne pus que lui répondre qu'il avait raison et qu'il était grand temps que l'interdit soit levé dans l'Interdit.

Ce à quoi il me répondit (en souriant. . .):

«Pourquoi n'écris-tu le prochain Déclic alors?»

N.B.: Donc, amis lecteurs, l'Interdit vous invite à nous faire parvenir vox textes comiques, petits écrits méchants, commentaires mesquins, questions impertinentes, idées nouvelles et fantastiques, caricatures tordantes, etc.

Nous voulons que «Déclic» devienne votre chronique. Le Devoir n'a-t-il pas son Brie, son Tard et son Berthio?

Michel Giroux
2e vice-président (Lettres '69)

L'agence officielle
des Diplômés

VOYAGES GROUPES
OU INDIVIDUELS

AGENCE DE VOYAGES
VIAU

3428 ST-DENIS
MONTRÉAL 130
TÉL.: 842-1751

GALERIES D'ANJOU
MONTRÉAL 433
TÉL.: 353-7650

DÉGUSTATION DE VINS, FROMAGES ET CHARCUTERIES

La dégustation de vins & fromages annuelle des diplômés approche à grand pas. Plus précisément c'est le trente mars prochain que les amateurs pourront se délecter à la table de Bacchus. Question de se mettre l'eau à la bouche, M. J. Breton du comité de dégustation de cette année vous livre quelques impressions. Pour ceux qui se disent intéressés à en connaître davantage sur les détails de l'appétissante aventure gastronomique qui se prépare, le secrétariat demeure à votre entière disposition. (343-6230)

LE GOÛTER DE BACCHUS

par Jacques Breton,
Vigneron de Saint-Vincent.

Pour faire changement et plaire à toutes les «gueules fines», il n'y a rien de tel qu'une dégustation de Vins et Fromages. Pour en assurer le succès, il importe de mettre en pratique quelques petits trucs qui remontent, dit-on, à l'époque de Bacchus lui-même.

Tout d'abord, où qu'ait lieu la chose, on aura prévu une vaste salle et plusieurs grandes tables, les unes réservées aux trois services de vins, les autres pour les fromages. Pour faciliter la tâche des invités (si tâche il y a!), on aura eu soin de laisser sur les tables quelques bouteilles non débouchées pour permettre l'examen de l'étiquette et l'identification du vin. De même on aura rappelé le nom et l'origine des fromages en y plantant une étiquette appropriée. Ainsi on saura ce que l'on boit et ce que l'on mange.

Pour apaiser la soif de tous, on aura prévu:
- 1 bouteille de vin blanc ou rosé sec pour 4 personnes;
- 1 bouteille de vin rouge léger pour 5 personnes;
- 1 bouteille de vin rouge corsé pour 5 personnes;
- 1 bouteille de vin blanc doux ou liquoreux pour 7 à 8 personnes;
- 1 bouteille de vin mousseux ou Champagne pour 3 ou 4 personnes.

On se souviendra que le nombre de bouteilles de différentes natures de vin doit être voisin du nombre total des invités.

Pour satisfaire les appétits plus ou moins développés, on aura choisi 6 à 8 variétés de fromage en prévoyant de 4 à 6 onces de fromages divers par invité.

Afin de faciliter le service et d'offrir vins et fromages à leur meilleur, on aura prévu de la glace et des seaux pour les vins blancs et rosés ainsi que pour le Champagne. Les vins rouges seront servis à la température de la pièce, à l'exception du Beaujolais qui doit être bu jeune et frais (ne pas confondre avec «froid»). De même pour les fromages, l'assortiment doit être à maturité parfaite, c'est-à-dire "à point". Pour accompagner les fromages, on aura prévu ½ à ¾ de baguette par personne. Le pain sera tranché en morceaux d'environ 1 pouce. Des biscottes pourraient être appréciées pour les fromages à pâtes fraîches.

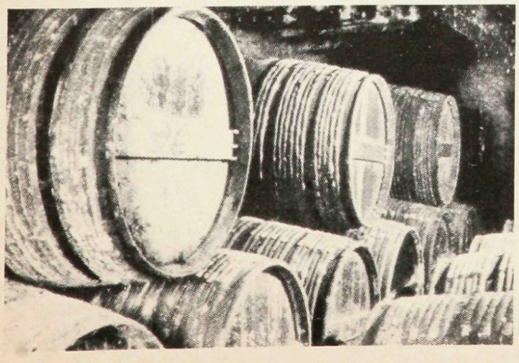

La dégustation elle-même pourrait avoir l'aspect suivant:

1er plateau: pâtes fraîches:
double crèmes
triple crèmes
petits suisses
demi-sel
avec vin blanc sec par exemple:
Alsace
Muscadet
Chablis
Sancerre
Graves blanc

2e plateau: pâtes dures et demi-dures:
Oka
Cantal, Comté
St-Paulin
St-Nectaire
Reblochon

3e plateau: les Chèvres:
Banons, Rigottes
St-Maure, Valençay
avec vin blanc ou rosé sec et fruité par exemple:
Meursault, Mâcon
Côtes de Provence
Anjou, Saumur
Arbois

4e plateau: les croûtes fleuries
Camembert, Brie
Carré de l'Est
avec vins rouges légers par exemple:
Beaujolais
Bordeaux

5e plateau: les croûtes lavées
Pont l'Evêque
Munster, Livarot
Maroilles

5e plateau: les pâtes persillées
Bleus d'Auvergne
Bleus de Bresse
Roquefort
avec vins rouges corsés séveux
grands Bordeaux
grands Bourgognes
Côtes du Rhône
etc.

Avec tous et pour finir... le CHAMPAGNE.

Tout au long du repas (car c'en est un!), la saveur du fromage devra compléter le bouquet du vin. On se souviendra, fort à propos d'ailleurs, qu'il s'agit d'une «dégustation» dont Le Quillet donne la définition suivante: «Art de reconnaître au goût, la qualité, l'origine...» Puisqu'il s'agit d'un art, on devra donc s'y adonner avec mesure et sérieux. En d'autres mots, on devra garder présent à l'esprit la remarque du Sage qui dit que: «L'abus est condamnable en tout... surtout dans les bonnes choses». Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que pour apprécier un plaisir il faut savoir quand s'arrêter. C'est aussi vrai, lors d'une dégustation de vins et fromages. Il existe deux méthodes de faire la chose: on peut ou, tout essayer en petites quantités, ou faire un choix et augmenter les portions. Dans les deux cas, il s'agit d'une question de mesure. Il importe que chaque invité déguste selon ses capacités. Certains préféreront débuter en grande et terminer doucement, tandis que d'autres voudront commencer lentement pour achever plus rapidement. A chacun sa modalité de jouissance, à tous du plaisir et de la satisfaction!

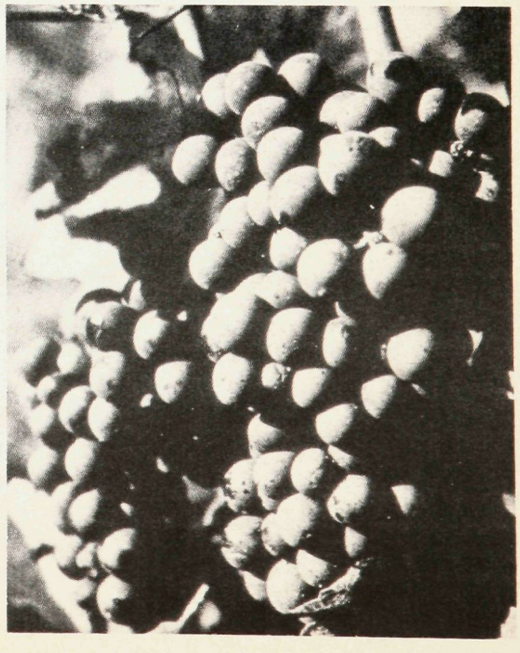

JEANNE SAUVÉ:

Quand on évoque le nom de Jeanne Sauvé on pense tout de suite à la journaliste qui a fait les beaux jours de Radio-Canada, tant à la radio qu'à la télévision. Jeanne Sauvé a occupé le poste d'éditorialiste au Montreal Star pendant les trois dernières années. Elle vient d'être nommée ministre d'État chargée des sciences et de la technologie. Elle a été assermentée le 12 novembre 1972. Elle est entrée en fonction le 27 novembre dernier. C'est la première fois qu'une québécoise siège au parlement d'Ottawa en tant que ministre.

Après avoir terminé son cours secondaire à Ottawa, Jeanne Sauvé a étudié la philosophie pendant un an à Montréal, mais sans passer de diplôme.
— Quand je suis partie à l'étranger avec mon mari, je suis devenue étudiante libre en Sciences Economiques. A ce moment-là je ne pouvais être admise comme étudiante régulière. Mon mari avait pu bénéficier d'une bourse, moi pas. Nous sommes restés à Londres de 1948 à 1950. Ensuite nous sommes allés à Paris. Comme il fallait que je gagne ma vie, j'ai travaillé à l'UNESCO comme adjointe au directeur de la section jeunesse de l'UNESCO. Quand j'ai eu suffisamment d'argent j'ai laissé mon travail et j'ai fait une année en Lettres à l'Université de Paris.

—Combien de temps êtes-vous restée en Europe?

— Quatre ans.

— Qu'avez-vous fait en arrivant à Montréal?

— En arrivant ici mon mari voulait travailler dans le syndicalisme. Il y a occupé une fonction très mineure au début avec un salaire très peu élevé, quoiqu'il était avocat et Docteur en Sciences Economiques. Alors il fallait que je travaille. J'ai commencé à Radio-Canada comme journaliste. J'ai fait toutes les émissions.

— Quelle est la première émission à laquelle vous avez participé?

— La première série que j'ai faite, c'était à la radio où je commentais l'actualité, ensuite je suis passée à la télévision etc. . .

— Avez-vous fait du journalisme écrit?

— Oui depuis trois ans j'étais éditorialiste au Montreal Star.

— Est-ce possible d'être objectif pour un journaliste?

— Oui mais c'est une discipline qu'il faut acquérir.

— Pensez-vous avoir réussi à l'être?

— Oui ou à peu près, je crois qu'on ne l'est jamais complètement. Il faut être honnête dans la façon de présenter les faits, dans la façon de les analyser et on voit très bien dans le journalisme comment ne pas être honnête car quelquefois survient un fait qui ne nous arrange pas dans les conclusions, par exemple, et c'est très facile de l'éliminer.

— Vous a-t-on déjà refusé des articles qui étaient trop tendancieux?

— Un seul durant la Crise d'Octobre où j'avais pris des positions différentes de celles de mon journal. On a publié le premier numéro. Je suis revenue à la charge pour en publier un deuxième et celui-là on ne l'a pas publié.

ÊTRE LA FEMME D'UN POLITICIEN N'EST PAS TOUJOURS FACILE.

Maurice Sauvé, le mari de Jeanne Sauvé a milité dans la vie politique pendant dix ans, il a été élu député des Iles de la Madeleine puis ministre des forêts et du développement rural. A ce moment Jeanne Sauvé travaillait à Radio-Canada. Elle avoue que cette période a été assez pénible pour elle. Elle n'a plus été capable de faire de commentaires politiques. Qui aurait cru en son objectivité même si elle voyait très bien les bons aspects de ce gouvernement et les mauvais? Alors sa carrière se trouvait en conflit direct avec celle de son mari. Elle a très peu travaillé.

Elle a surtout fait des documentaires dont une série sur la famille canadienne-française et une autre série de treize semaines sur le travail des femmes.

— Pendant ces années-là j'ai fait beaucoup de conférences, chose qui me déplaît, je déteste faire des conférences!

— Comment vous est venue l'idée de faire de la politique?

— Le métier de journaliste est tellement connexe à celui de la politique. Comme contenu c'est presque la même chose sauf que l'éclairage est différent si vous êtes le journaliste ou le politicien. C'est l'activité politique, ce sont les situations politiques, les commentaires et l'appréciation des législations et la façon dont elles sont appliquées, du style ou du talent que peut avoir telle sorte de gouvernement. Le pas entre le journalisme et la politique n'est pas tellement grand; ça prend une autre sorte de décision et de courage, parce que en politique vous êtes vraiment en mesure de changer ou d'abolir une législation.

JEANNE SAUVÉ VIENT D'ÊTRE NOMMÉE MINISTRE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE.

— Comment êtes-vous acceptée en temps que femme?

— Merveilleusement. D'abord au Conseil des Ministres, je crois qu'ils sont ravis d'avoir une femme. Discrètement quelques-uns ont dit: ça change toute l'atmosphère, c'est tellement plus agréable. Au fond c'est une situation beaucoup plus normale qu'il y ait une femme au milieu d'eux.

— Y a-t-il plusieurs femmes à Ottawa?

— Il y a une femme au Conseil des Ministres, mais à la chambre des Communes nous sommes cinq femmes dont trois viennent de la Province de Québec.

— En temps que Ministre des sciences et de la technologie avez-vous un rôle à jouer au sein des Universités canadiennes?

— Nous avons un rôle très important à jouer. Mon ministère a comme mandat d'étudier toute la question de la recherche qui se fait à l'Université. Alors il est sûr que ces subventions que nous accordons à la recherche ont besoin d'être coordonnées et peut-être, dans certains cas, la re-

Madame Jeanne Sauvé.

LA PREMIÈRE QUÉBÉCOISE À SIÉGER AU CONSEIL DES MINISTRES

cherche a-t-elle besoin d'être orientée vers des choses appliquées. Il existe, au Canada, un certain déséquilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Nous ne faisons pas assez de recherche appliquée dans le pays. Nous nous rendons compte qu'elle est absolument indispensable pour l'évolution et le développement de la vie économique. Il faut que le Canada contribue à développer la technologie et qu'il ne se contente pas de l'importer des États-Unis, du Japon ou de l'Allemagne. Tout cela ne peut pas se produire si nous n'encourageons pas l'innovation; la façon de le faire, c'est de subventionner et la recherche fondamentale et la recherche appliquée car l'une ne va pas sans l'autre. Actuellement il faut surtout développer la recherche appliquée. Au Canada nous commençons à nous rendre compte que nous devrions peut-être décider de certains domaines où nous pourrions apporter des contributions étant donnés notre population limitée et nos fonds qui ne sont pas illimités.

— Quels sont ces domaines précis qui auraient besoin de votre aide?

— Nous avons le plus grand littoral du monde, par exemple, par conséquent tout de suite nous avons un impératif. Nous avons donc un littoral à exploiter et à protéger. Comment procéder? Le départ de toute politique c'est la recherche. Il faut voir les problèmes, les analyser et essayer de trouver une solution. La recherche océanographique pour le Canada c'est presqu'une nécessité et d'ailleurs c'est un secteur où nous sommes beaucoup avancés. Si nous accentuions notre recherche dans ce domaine-là nous serions peut-être en mesure, d'ici 25 ans, d'être ce qu'on appelle excellents dans ce domaine. La même chose pour les transports. Dans mon Ministère on a le mandat d'élaborer une politique globale de recherche fondée sur les besoins du Canada. Probablement que ces domaines-là deviendront prioritaires ce qui ne veut pas dire qu'on va abandonner complètement la curiosité scientifique de tel ou tel chercheur. Vous pouvez avoir un génie dans telle université et qui a une curiosité particulière qui ne tombe pas nécessairement dans le cadre de cette politique globale. Alors, il faudra bien sûr faire des aménagements pour nous occuper de ces cas. Il faut savoir d'une façon globale où l'on s'en va avec la recherche scientifique, où ce serait plus rentable de mettre l'accent et comment on peut développer un pays compte tenu de la main-d'oeuvre et de ce qui existe déjà. C'est ce qu'on appelle des centres d'excellence d'où on espère sortir quelque chose de très original qui serait une contribution canadienne.

Assermentation de Jeanne Sauvé le 12 novembre 1972 en compagnie de son mari, Monsieur Maurice Sauvé et de son fils Jean-François.

— La plupart des étudiants qui sortent des universités en général n'ont pas de place ici, c'est-à-dire qu'ils doivent se spécialiser en Europe ou ailleurs, croyez-vous qu'un jour les universités canadiennes pourront fournir un enseignement complet?

— Ils peuvent déjà beaucoup apprendre dans les universités canadiennes. J'espère que ces dernières vont se développer de plus en plus. Mais je ne suis pas réfractaire à ce que les étudiants aillent compléter leurs études à l'étranger. Au contraire cet échange d'une université à l'autre est extrêmement stimulant et vraiment une source d'innovation.

— Votre gouvernement entend-il continuer sa politique de bourses pour les études à l'étranger?

— Absolument. Le Conseil des Arts donne déjà beaucoup de bourses pour les études post-doctorales, et, c'est indispensable que ça continue.

— Est-il possible de vérifier si les étudiants utilisent leurs bourses à bon escient ou s'ils en profitent pour se payer une petite vacance en Europe ou aux États-Unis?

— C'est une question qu'il faut étudier. C'est la même chose pour les subventions à la recherche. Dans mon ministère nous sommes en train de mettre au point des critères d'administration et d'évaluation de la recherche. Il se peut bien qu'elle ne vaille pas grand-chose dans certains cas. La recherche comme toute autre chose doit être rentable.

— Existe-t-il des priorités dans l'octroi de bourses?

— Il n'y a pas de priorité. L'étudient vient, présente son projet. Les pères, c'est-à-dire ceux qui ont la maturité dans la discipline de ce projet, l'approuvent ou non. S'il est approuvé, on accorde la bourse.

— Les étudiants ont-ils des comptes à rendre au gouvernement en revenant de ces stages?

— En général pour certaines bourses, on exige une publication à la suite du stage et j'ai lu dernièrement dans les documents de mon ministère que c'est peut-être une façon trop traditionaliste d'envisager la recherche. La publication au bout de quelques temps n'est peut-être pas la meilleure façon de mener à bien un projet de recherche. On est en train d'étudier ça.

— Pourquoi avez-vous choisi ce ministère?

— Je ne l'ai pas choisi, on me l'a donné.

— Aviez-vous une expérience quelconque dans ce domaine?

— J'avais une mince expérience parce que j'avais été membre fondateur de l'Institut de Recherches Politiques. Cet institut avait été fondé pour faire de la recherche sur la législation et sur les problèmes nouveaux qui se posent à la société.

— D'être ministre implique-t-il une vie sociale très élaborée?

— Elle pourrait être ahurissante, mais la charge de travail est beaucoup trop lourde pour que je puisse accepter les invitations. Je passe la semaine à Ottawa et les fins de semaine à ma maison à Outremont avec mon mari et mon fils Jean-François.

— Quel âge a votre fils?

— Il a 13½ ans. Nous l'avons eu après onze ans de mariage.

— A-t-il l'intention de faire de la politique lui aussi?

— Non je ne crois pas qu'il soit orienté pour ça, quoique ce soit un enfant qui discute beaucoup de politique et qui ait des jugements politiques assez étonnants. Mais ça se comprend un peu, il est tellement mêlé à des discussions politiques depuis qu'il est au monde. On voit exactement ce que, dans un milieu culturel donné, ça peut donner pour un enfant. Il a l'air plutôt porté vers les mathématiques et le génie.

— Que faites-vous pour vous détendre après ces longues heures passées à travailler?

— Je n'ai jamais été sportive, mon seul passe-temps est de lire les journaux ou autre chose, je pourrais peut-être ajouter à ces passe-temps celui de collectionner les antiquités. La maison en est remplie.

— Nous en ramassons depuis dix-huit ans de dire son mari, Monsieur Maurice Sauvé.

— Votre poste de ministre doit vous amener à voyager beaucoup?

— Je pourrais beaucoup voyager mais je ne voyagerai pas car nous avons un gouvernement minoritaire. . .il faut être en Chambre pour voter.

— Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter pour 1973?

— Souhaitez-moi de réussir à faire quelque chose dans mon ministère, qui soit utile.

Michèle Maillé

CAMILLE LAVERDIÈRE, ÉCOLOGISTE EN TERRE QUÉBEC

Il est professeur à plein temps à l'Université de Montréal, au Département de Géographie, depuis 1961 quoiqu'il y travaille depuis 1954. Parmi ses nombreuses activités qu'il serait trop long d'énumérer en détail, notons qu'il a occupé le poste de secrétaire et de rédacteur de la Revue canadienne de Géographie de 1954 à 1960. Depuis juin 1968, il est directeur de la Revue de Géographie de Montréal, elle-même intégrée aux Presses de l'Université de Montréal depuis janvier 1970.

— Quand vous étiez étudiant en géographie aviez-vous l'intention de devenir professeur?

— Aucunement. Moi ce que je voulais c'était de me rendre sur le terrain, c'est-à-dire dans le Grand Nord. Alors j'ai travaillé activement pour être admis à une équipe de recherches dans l'Arctique. Mon projet s'est réalisé. J'ai passé deux ans là-bas pour le Ministère des Mines à Ottawa.

— Étiez-vous heureux là-bas?

— Là-haut, oui, vous ne pouvez pas savoir à quel point je me sentais à l'étranger dans un pays qui s'appelle l'Ontario et Ottawa. Il y a vingt ans tout devait se faire en anglais. Je partais du Québec et c'est comme si je m'étais retrouvé au Japon.

— Étiez-vous obligé de travailler uniquement en anglais?

— Oui. Nous sommes des missionnaires nous. Nous allons d'abord en Afrique, puis à Ottawa. Nous ne songeons pas qu'il faut faire profiter le Québec de nos modestes connaissances. C'est ici qu'il faut travailler, et, après ailleurs. Ca m'a pris deux ans avant de comprendre cette réalité.

— Y avait-il des ouvertures pour le francophone au Québec dans les années 50?

— Non puisque le patron, le grand frère c'était l'anglophone d'Ottawa. Pour travailler dans son domaine il fallait s'expatrier et il faut encore le faire. Mais le jeune a compris aujourd'hui, c'est pourquoi ne va-t-il plus travailler à Ottawa. Mais le jeune n'a pas davantage de travail au Québec. Le travail intéressant au Québec est réservé à la minorité toute puissante, c'est-à-dire à l'anglophone. Nous sommes toujours des porteurs d'eau, ou les nègres blancs de la science au pays. Il y a vingt ans, de par mon éducation, il fallait que je subisse mon sort de vaincu, m'avait-on toujours dit. Avez-vous déjà connu la liberté pendant trois cents ans? Non, nous avons subi un triple colonialisme par les Français d'abord puis par les Anglais et les Curés. Heureusement que c'est presque terminé!

Camille Laverdière, parce qu'il a pris conscience que c'est d'abord ici qu'il devait travailler, a accepté le poste de professeur de géographie à l'Université de Montréal. Il y est depuis dix-huit ans. Tous les étés il en a profité pour faire une recherche nordique, boréale sur le terrain. Depuis quelques temps il se retrouve au Québec méridional. Il travaille depuis deux ans dans la région de Ste-Scholastique. Même s'il se sent gêné par la chaleur, le soleil, il est fier de travailler chez lui. Il est conscient qu'il faut s'employer à contribuer à mettre en valeur, d'une façon harmonieuse et rationnelle les ressources du Québec.

Quelle est la définition de la géographie par rapport à l'écologie?

— La géographie c'est l'étude de l'homme et de son milieu. Ce milieu c'est la terre. C'est l'étude de la répartition à la surface de la terre des êtres vivants, qu'ils soient représentés par le couvert végétal, les populations animales et les hommes surtout. C'est pour déboucher sur l'homme qu'on fait de la géographie. La géographie c'est aussi l'étude des causes de cette répartition. L'écologie c'est l'étude du même être animé qu'est la plante, l'animal et l'homme, mais dans son milieu immédiat. Je vais dans leur habitat, essayer de comprendre les plantes ou une association de plantes. Et à un moment donné ma générosité est telle que je fais de la géographie.

— La géographie et l'écologie impliquent-elles une recherche sur le terrain?

— Oui. Cette matière où est-elle? Elle n'est pas ici, au laboratoire. Je ne travaille pas en éprouvette. C'est l'homme dans la rue, c'est l'homme des champs. C'est le milieu urbain et naturel dans lequel il est plongé qui fait l'objet de mes préoccupations.

— En plus d'être professeur de géographie vous vous occupez d'un périodique qui s'appelle LA REVUE DE GÉOGRAPHIE DE MONTRÉAL; quelle fonction occupez-vous au sein de cette revue?

— Je suis le directeur de la revue: je vois à la politique de la revue, je reçois les collaborateurs.

— Quel est le but de cette revue?

— Son but est de diffuser les travaux des chercheurs. Voici quelques titres, par exemple, publiés dans le volume XXVI, no 3, 1972: «Montréal en mal de croissance», «Le développement industriel par la recherche», «Financement de la construction et urbanisation de villes moyennes».

— Cette revue existe-elle depuis longtemps?

— Depuis 1947.

— Comment cette revue vit-elle?

— Nous recevons une subvention de l'État central de quelques milliers de dollars, mais c'est avant tout le Québec qui la subventionne par l'intermédiaire de l'Université.

— Croyez-vous que le gouvernement fédéral, par le biais du Ministère des Sciences et de la technologie, va engager plus d'argent dans vos recherches, puisque tel semble être son but cette année?

— Pas plus qu'avant puisque le chercheur est avant tout anglophone. C'est lui qui est favorisé et qui l'a toujours été. Et son avance sur nous est telle qu'il a beaucoup plus de projets de recherches à soumettre que nous. La raison: l'université chez lui existe depuis plus longtemps que chez

Camille Laverdière a obtenu sa maîtrise en géographie à l'université de Montréal à la suite de deux années d'études (1951-52) et de deux années de terrain et de rédaction de thèse (1953-54). D'abord diplômé en agronomie de l'université Laval, Camille Laverdière a de plus, reçu le prix de l'AGC (Association des Géographes Canadiens). Il a complété ses deux années de scolarité pour le doctorat (1955-56) à l'institut de géographie de l'université de Montréal. Il a séjourné pendant quinze mois à la Sorbonne, au Centre d'études arctiques, et est inscrit à l'école des gradués de l'université Laval.

nous. Ce qu'il faudrait ce n'est pas que les francophones soient plus favorisés mais qu'ils soient au moins sur un pied d'égalité. Mais cette politique d'un gouvernement étranger ne m'intéresse plus.

— Dans votre recherche à Ste-Scholastique engagez-vous uniquement des francophones?

— Oui, mais cet été je manquerai d'étudiants. Certains se rendront ailleurs, en voyage par exemple. Si j'engage uniquement des francophones c'est pour que ces derniers puissent apprendre et devenir aptes un jour à prendre la relève.

A Ste-Scholastique, sur le terrain exproprié, on a trouvé 90 vieilles maisons de pierre, dans une superficie de 125 milles acres.

— Pour revenir à l'écologie, que comprend-elle au point de vue pratique?

— L'écologie est l'étude des êtres vivants et de leur habitat. Il y a des niveaux sur la terre: le niveau des minéraux, des plantes, des animaux: les carnivores mangent les animaux herbivores; ces derniers se nourrissent à leur tour des plantes. Les plantes profitent du sol dont elles tirent leur nourriture et dont elles trouvent support. Les plantes synthétisent, à partir de l'énergie solaire, de la chaleur et de la lumière surtout, leurs éléments nutritifs. Bref c'est sur ce monde minéral que les plantes reposent, puis les animaux et les hommes. Il y a donc des ressources dont profitent les uns les autres. Le tout retourne finalement, puisque c'est cyclique tout ça, à ses conditions premières. À la mort, les êtres vivants redeviennent matière inanimée. Le tout se minéralise et le cycle reprend. Il y a donc un cycle écologique. L'écologie se donne pour objet de faire l'étude des êtres vivants et de leur milieu et de comprendre tous les rapports cycliques qu'il y a d'un niveau à l'autre. C'est ce qui fait la différence avec la géographie. La géographie ne s'y prend pas de la même manière. Elle accepte la plante telle qu'elle est et n'essaie pas de la comprendre dans son intimité, mais dans ses ensembles. Cette plante s'appelle arbre, et cet arbre s'appelle forêt, la forêt est mise en valeur par l'homme parce qu'elle est une ressource intéressante: c'est le bois de chauffage, le matériel de construction, le papier... L'écologiste va essayer de voir comment l'arbre va se comporter vis-à-vis son milieu naturel et humain.

— Personnellement que faites-vous sur le terrain?

— Je fais l'étude des roches, du sol, du relief. Nous faisons des levés en hiver. Depuis octobre dernier mes étudiants et moi venons de terminer une recherche à Ste-Scholastique qui a duré trois mois. Nous avons fait l'étude des pierres libres dans les champs, et une étude des pierres des murs des vieilles maisons québécoises; que ce soit en hiver ou en été, ça se fait très bien. L'hiver nous pouvons aussi faire l'étude des blocs rocheux libres dans les champs parce que les clôtures de pierre sont là, au-dessus de la neige. Quant à la roche en place maintenant, il faut en faire l'étude l'été parce que le moindre affleurement rocheux est rapidement recouvert par la neige et on ne voit plus la pierre.

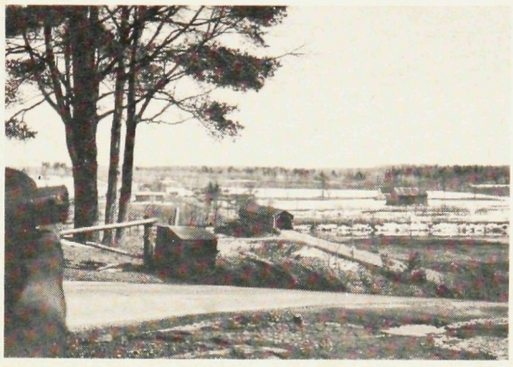

«Nous faisons l'analyse du soubassement rocheux et des pierres des champs à partir du matériau des murs de la vieille maison québécoise.»

— Dans quel but analysez-vous la pierre des murs de pierre de la vieille maison québécoise?

— Nous voulons faire voir qu'en l'absence d'affleurements rocheux, à cause de la neige, le seul moyen d'analyser la pierre est d'effectuer un sondage. Mais le sondage est très long et coûte énormément cher. C'est alors que nous avons choisi de faire l'étude de la pierre des murs de pierre de la vieille maison québécoise. Connaissant la nature profonde du soubassement rocheux nous y avons vu un tel rapport étroit que désormais nous pouvons dire que la pierre des murs des vieilles maisons de pierre est de même nature que la pierre qui est enfouie dans le sol, qu'elle soit à 10 ou 100 pieds de profondeur. La pierre du mur de pierre vient de la pierre des champs dont elle a subi l'action du gel et du dégel, et de la chaleur. Je la prends cette pierre et j'en construis ma maison. Le danger serait de prendre une pierre en profondeur qui n'a jamais subi cette action. C'est à ce moment-là qu'elle peut éclater et se briser. Autrefois il y avait une multitude de maisons de pierre. Depuis la moitié du siècle dernier on n'en construit plus.

— Pourquoi?

— Parce qu'elle coûte trop cher à construire. Autrefois on trouvait la pierre dans sa cour. Aujourd'hui il faut la transporter et c'est ce qui coûte cher.

— D'où venait la pierre d'autrefois?

— Elle était détachée du soubassement rocheux par les glaciers au travail. Autrefois les glaciers qui recouvrent l'Arctique et le Groenland se sont épanchés vers le sud et se sont rendus jusqu'à New-York, il y a 18 mille ans. Puis il y a 12 mille ans, 15,000 pieds de glace recouvrait le Québec méridional. Par la suite, le climat s'est réchauffé. La calotte glaciaire a régressé, reculé puis fondu. Le glacier qui s'écoulait vers le sud a détaché du soubassement rocheux des blocs qu'il a pris en charge et qu'il a déposés plus loin. Les blocs rocheux déplacés par la glace l'ont été sur une faible distance. Ce qui fait que l'on trouve l'origine de la pierre à un mille du bloc qu'on vient de découvrir. C'est pourquoi on dit que les pierres des murs de pierre des vieilles maisons québécoises proviennent des roches du soubassement rocheux. Et c'est pourquoi aussi l'étude des pierres des murs des vieilles maisons québécoises nous a permis de faire une carte géologique en plus d'avoir recours à la roche elle-même.

Le professeur Camille Laverdière et les membres de son équipe font même des levés en hiver.

— Existe-t-il encore beaucoup de vieilles maisons de pierre dans la région que vous avez étudiée, c'est-à-dire le terrain d'expropriation de Ste-Scholastique?

— Plus que vous ne pouvez l'imaginer. Dans une zone de 88,000 acres (environ 25 milles par 10 milles) nous avons trouvé 90 vieilles maisons de pierre.

— Où en est rendue l'évolution de l'écologie depuis ses débuts?

— Maintenant nous sommes conscients qu'il faut aller dans le détail et aussi faire une étude globale du milieu. Il n'y a pas tellement longtemps on faisait l'étude de cet élément qu'était la pierre pour elle-même. Là, nous débouchons obligatoirement sur l'écologie.

— Que peut-on souhaiter à l'écologiste que vous êtes pour les années à venir?

— Que ces études globales soient davantage reconnues par l'administrateur et la population tout entière. Et bien, si la société est éveillée à une étude globale du milieu, elle ne pourra que mieux le respecter. Avant je pouvais détruire ce milieu naturel parce que j'avais besoin de pierre pour construire ma maison. Maintenant si la même action détruit le milieu naturel, je vais donc faire une étude de ce milieu afin de ne pas le polluer. C'est très beau de produire des objets manufacturés mais si en même temps je pollue la vie qu'il y a dans la rivière voisine. Je transforme des ressources du milieu naturel, d'accord, mais je le détruit en même temps. L'écologiste est conscient qu'il ne faut pas polluer ce milieu. Économiquement c'est plus rentable pour une manufacture de prendre ses déchets et de les jeter dans ma cour. Mais elle détruit le milieu, et, à long terme elle se détruit elle-même, même si elle n'en est pas consciente maintenant.

Michèle Maillé

«LA DÉSUÉTUDE DES PROFESSIONS»
UN PHARMACIEN RÉPOND À GÉRARD DUCHARME

LE PHARMACIEN: LE SEUL PROFESSIONNEL NE POUVANT EXERCER SA PROFESSION?

par Pierre Robert

L'«aspirine» ne doit jamais être consommée entre les repas. Pourquoi? Parce que l'«aspirine» est un médicament beaucoup trop irritant pour être pris à jeun. On doit donc l'absorber immédiatement avant, après ou pendant les repas, ou encore, avec de la nourriture ou du lait.

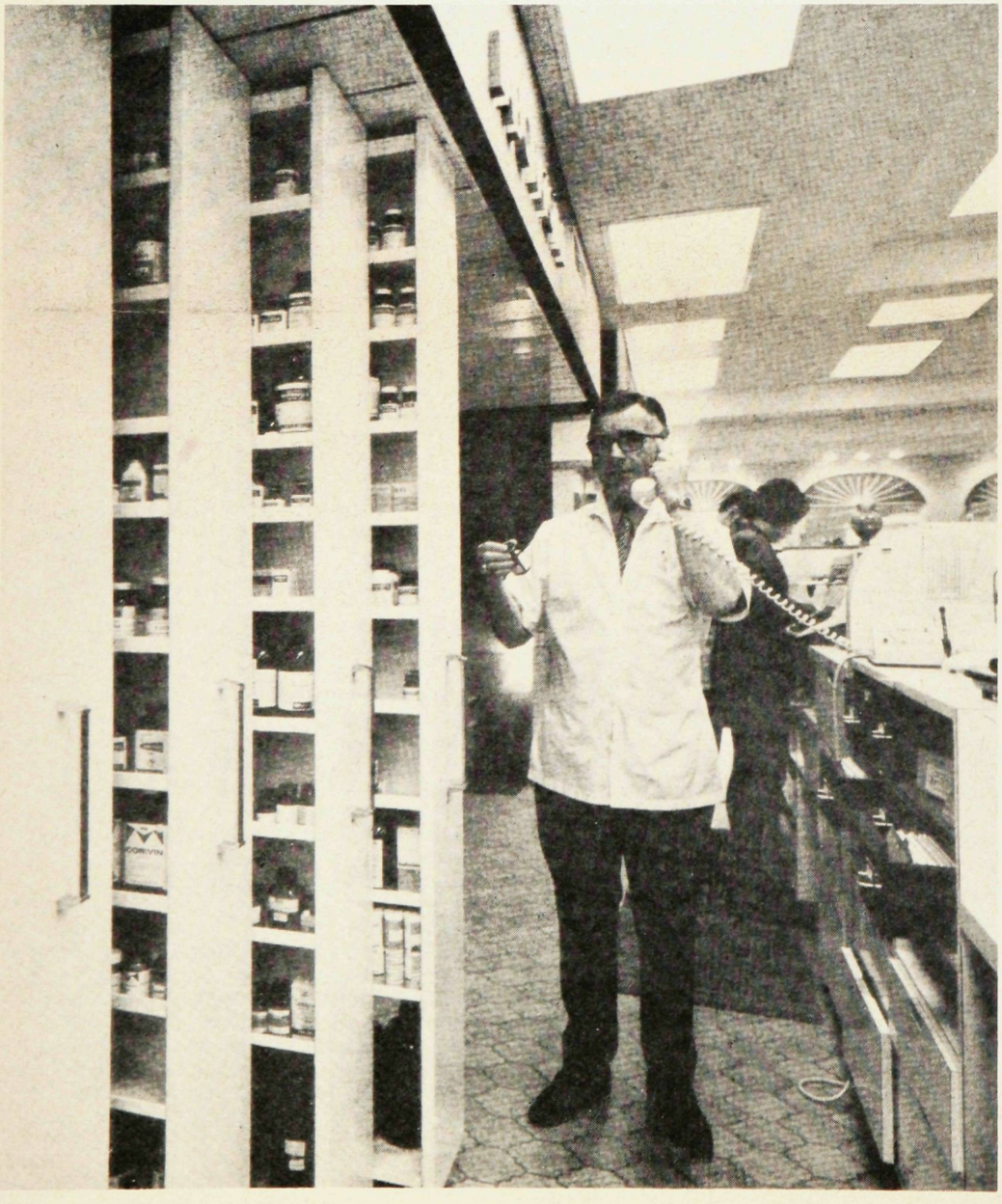

Vous ne pouvez prendre votre «anti-acide» avec votre supplément vitaminique et minéral (fer). Pourquoi? Parce que l'«anti-acide» peut diminuer l'absorption du fer et en diminuer l'efficacité.

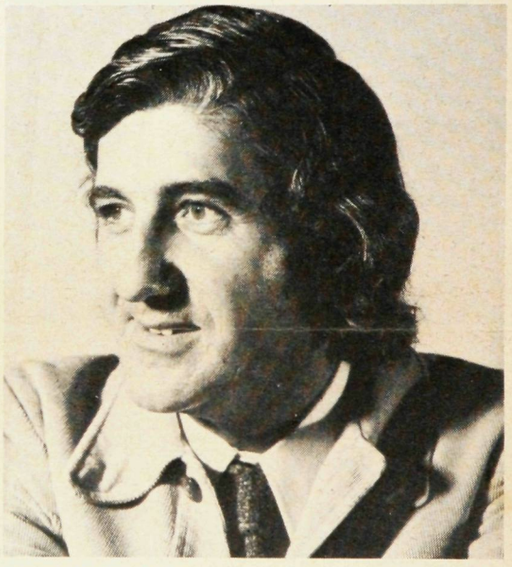

Pierre Robert (pharmacie '61)

Vous ne pouvez prendre de laxatifs (cathartiques) en même temps que votre antibiotique (tétracycline). Pourquoi? Parce que l'antibiotique est absorbé lentement et incomplètement, et le laxatif (en accélérant le passage dans le tube gastro-intestinal) diminue l'absorption et l'efficacité de l'antibiotique.

Voici trois des milliers de services pharmaceutiques que peut vous rendre votre pharmacien.

Un seul coup d'oeil rapide sur les programmes des faculté et école de pharmacie, de même que sur le cours de recyclage actuel du Collège des pharmaciens, suffit pour prouver que le pharmacien est le seul à posséder un bagage équitable pour comparer et discuter des avantages, similitudes et effets secondaires de la multiplicité des médicaments commercialisés et qui sont toujours de plus en plus actifs et de plus en plus toxiques.

Le pharmacien a changé depuis quelques années, et il veut de plus en plus exercer sa profession, c'est-à-dire rendre des services pharmaceutiques. Il ne veut plus être lié à l'aspect profit, quant à

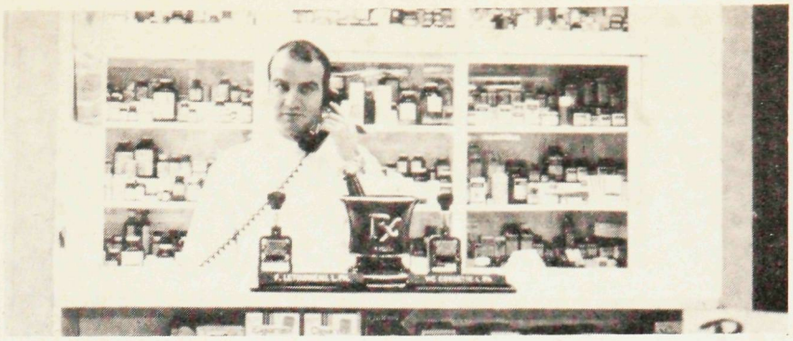

la distribution d'un bien qui s'appelle le médicament. Le pharmacien veut rendre des services professionnels à la population et veut être rémunéré, comme les autres professionnels, à l'honoraire pharmaceutique.

Mais il demeure un fait. Le jeune pharmacien qui sort de l'université après quatre années d'études qui termine une année de stage et qui passe avec succès un examen lui permettant de pratiquer sa profession, même dans toute sa candeur, s'aperçoit très vite qu'il est le seul qui connaît le médicament, et que, d'autre part, par des lois inadéquates fédérales et provinciales, des milliers de personnes n'ayant aucune compétence dans ce domaine distribuent des médicaments et en font une affaire de libre commerce.

Il existe environ 10,000 établissements commerciaux au Québec seulement qui distribuent librement des médicaments sous le couvert d'une loi désuète et anachronique, soit la loi des remèdes brevetés. D'autre part, des milliers de charlatans vendent des médicaments quotidiennement.

Devant toute cette situation, le pharmacien s'est vu obligé de se diriger vers le côté commercial, afin de survivre. Il faut absolument mettre de l'ordre dans tout ceci. Si le gouvernement est prêt à former des pharmaciens à même ses deniers pour protéger le public dans environ 1,200 établissements légaux, il est ridicule qu'il permette à 10,000 établissements commerciaux de distribuer des médicaments.

Le médicament n'est pas une marchandise ordinaire, et sa distribution doit être contrôlée. L'État ne forme pas des administrateurs, l'État forme des pharmaciens spécialisés en pharmacologie, en biopharmacie et en pharmacodynamie. L'État ne doit pas par la suite leur enlever les pouvoirs légaux et en faire des hommes d'affaires administrant des commerces. Le service que doit rendre le pharmacien au public ne se limite pas à mettre à sa portée tous les médicements à des prix toujours de plus en plus avantageux. Le pharmacien ne doit pas contribuer à l'automédication et les dangers qui s'ensuivent et à favoriser la surconsommation des médicaments. Il ne faut pas perdre de vue que le médicament (même breveté) est un poison en substance.

Si une profession doit exister pour aider le public, cette profession ne doit pas permettre à ce même public de se diriger vers la formation d'une société orientée vers le drogue. Au contraire, le rôle du pharmacien en est un de prévention et doit toujours être orienté vers les services pharmaceutiques qu'il peut et doit rendre au patient.

Le pharmacien ne peut actuellement exercer sa profession. Que l'État lui donne les moyens de le faire, et le public n'en sera que mieux protégé.

intercorrespondance

Correction à l'article:

"LA DÉSUÉTUDE DES PROFESSIONS: UN DANGER PRÉSENT"

Cet article qui paraissait dans l'Interdit du mois dernier (janvier) comportait une malencontreuse erreur de prémisses: discutant des perspectives d'avenir de certaines professions, l'auteur parvenait à de fausses conclusions en ce qui a trait à la PHILOSOPHIE. Les bases du raisonnement étaient erronées: la philosophie demeure une matière **obligatoire** dans les CEGEP de la province et il n'est nullement question qu'elle devienne optionnelle. Les récentes propositions du ministère de l'Éducation du Québec ne visaient effectivement qu'à réduire le nombre de cours obligatoires de philosophie, et de plus, elles n'ont pas été acceptées.

Les conclusions sur l'avenir de cette science qu'est la philosophie doivent donc être beaucoup plus optimistes que l'article ne le laissait entrevoir. Les chiffres démontrent en effet que le nombre d'inscriptions en faculté de philosophie de l'Université de Montréal ne cesse de croître d'année en année et qu'il n'y a aucun signe de défaillance de ce côté. Enfin, les promptes réactions que les dirigeants de cette science ont eues devant l'erreur qui s'était glissée dans l'article du mois de janvier démontre qu'ils possèdent des qualités nécessaires pour orienter cette profession en fonction du rôle important qu'elle doit continuer à jouer dans la société.

Gérard Ducharme
(HEC '72)

L'INTER, UNE OSMOSE?

L'ADUM regroupe les anciens de l'Université de Montréal et favorise l'osmose entre les diplômés et leur Alma Mater. Dans le numéro du mois de septembre 1972 de l'**Inter** on parle d'autofinancement, de participation et d'autonomie de l'ADUM. **Autofinancement,** oui, mais raisonné et raisonnable, **Autonomie,** d'accord, quoique toujours feutrée par l'interdépendance des individus et des groupes, les deux orientés vers la **Participation** de l'ADUM à l'Université de Montréal et de l'Université de Montréal à l'ADUM, et, des deux au rôle de l'une et l'autre dans la société.

De ces considérations abstraites voici deux applications concrètes dont la première est immédiate et la seconde à votre discrétion:

1- Ci-joint un chèque de $15.00 représentant ma cotisation à l'ADUM.

2- Pour favoriser l'échange entre l'Université de Montréal et l'ADUM le bulletin d'information de l'Université de Montréal pourrait être adressé à ses diplômés, et le bulletin d'information de l'ADUM, aux récipiendaires du bulletin d'information de l'Université de Montréal.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments.

Louis-Philippe Jolicoeur
(Lettres '59)

INVITATION

Colloque sur le design management

À l'École des Hautes Etudes Commerciales
Le 20 mars 1973

Conférencier: Docteur L. Bruce Archer
Spécialiste en design
Royal College of Art, Londres, Angleterre

Panel et discussion de groupe

Inscription et repas: $10
Prospectus et réservations: 343-4440

LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION

Un peu de Trouble le matin peut en troubler beaucoup toute la journée.

Lotion après-rasage et Eau de Cologne, dont l'arôme particulier et très masculin peut infailliblement troubler tout un campus pendant 8, 10, et même 12 heures!

le carnet

DROIT
1953
Me Jacques Bellemare, spécialiste du droit criminel, qui dirigea la recherche sur les pouvoirs de la police menée par le Centre international de criminologie comparée en 1971, devient doyen de la faculté de Droit de l'Université de Montréal.

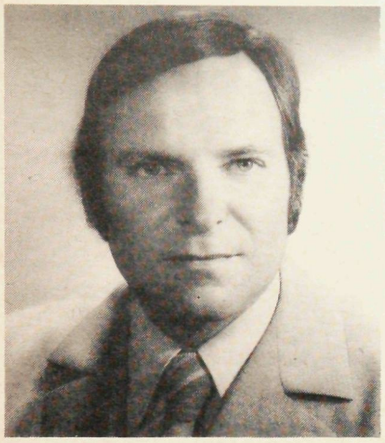

1956
Me André Laurence, vice-président du conseil des Diplômés de l'Université de Montréal, a été nommé, le 20 décembre 1972, conseiller en loi de la reine.

1966
Me Yvon Renaud, notaire, vient d'être élu président du Conseil d'administration du collège de Saint-Laurent.

1969
Me Jacques Duhamel a été nommé au poste de secrétaire et conseiller juridique de la Société de développement de la Baie James.

H.E.C.
1942
M. Henri Lefrançois a été nommé au poste de secrétaire-trésorier par le président de la SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière.)

1958
M. Jacques Bouvette, associé depuis neuf ans à Atlific Inns, a été nommé au poste de trésorier par M. Jacques Lalonde, président, Atlific Inns Inc.

1961
M. Robert Guerriero a été nommé au poste d'adjoint au trésorier de la Société de développement de la Baie James.

1962
M. Bruno Boisvert a été nommé directeur du Service de l'approvisionnement de la Société de développement de la Baie James.

MÉDECINE
1942
Le docteur Jacques Genest, éminent spécialiste canadien des maladies cardio-vasculaires et directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal a été élu au Conseil d'administration de la maison de produits pharmaceutiques Merk & Co., Inc., dont le siège social est au New Jersey.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
1953
Le docteur Roger Leduc, des Services vétérinaires du ministère de l'Agriculture du Québec, vient d'être promu au poste de directeur adjoint responsable de la section de la santé animale.

PHILOSOPHIE
1964
M. Camille Limoges vient d'être promu directeur de l'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences. Il se voit confier également la direction d'un institut multi-disciplinaire, le seul du genre au monde, créé en novembre dernier.

POLYTECHNIQUE
1939
M. Charles Boulva, coordonnateur à la Société et membre de la Corporation des ingénieurs du Québec, a été nommé au Conseil d'administration de la Société de développement de la Baie James.

1955
M. Edwin Gaucher a été nommé au poste de vice-président responsable de l'exploration par le président de la SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière.)

1957
M. Jean-Louis Major a été nommé vice-président et directeur général de Ampex of Canada Limited. Cette compagnie est spécialisée dans le domaine des fournitures électroniques et de communication.

nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTERDIT. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.
Nom
Faculté Promotion
Emploi
a *

Date : Lieu :
* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc. — Photo.
☐ Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

Design Canada

BOURSES EN DESIGN INDUSTRIEL POUR 1973-1974

Le Conseil national de l'esthétique industrielle et le ministère de l'Industrie et du Commerce offrent des bourses d'études universitaires de premier et second cycles en design industriel destinées:

- aux étudiants en **design** ayant suivi avec succès un cours dans une école agréée;
- aux **designers** travaillant dans l'industrie, qui font preuve de capacités certaines en design, mais n'ont pas de diplôme reconnu;
- aux **designers** diplômés qui désirent poursuivre des études de design dans le second cycle;
- aux **designers** possédant un diplôme de design qui désirent se spécialiser dans l'enseignement.

Les intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 30 avril 1973.

Pour recevoir les formulaires de demande de bourse, écrire au:

Régistraire
Bourses 'Design Canada'
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ottawa, Ontario K1A 0H5

Les diplômés de

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

se moquent de l'hiver avec

TOURINTER

Service des Voyages
1206 rue UNION
Montréal, 111
842-9687

Quelle que soit la destination, le Service des Voyages des Diplômés peut vous faire profiter de sa vaste expérience à bien servir les Diplômés voyageurs et vous obtenir les réservations qui sauront rendre vos vacances inoubliables.

Calendrier des départs:

DATES Départs	Retours	DESTINATIONS	HÔTELS	COÛT
11 février	26 février	COSTA DEL SOL, 1 semaine et BALEARES, 1 semaine	MAITE 2 JUMBO PARK	$419.00
18 février	26 février	TORREMOLINOS, 1 semaine	MAITE 2	298.00
23 février	03 mars	ACAPULCO, 7 jours	THE ACAPULCO IMPERIAL	349.00
		MEXICO, 2 jours	ALFFER HOTEL	
17 février	25 février	SHOPPING TOUR à PARIS 1 semaine	LE CYRANO	286.00
03 mars	11 mars	TANGER (MAROC)	LE RIF	355.00
08 mars	23 mars	GOLF SUR LA COSTA DEL SOL 2 semaines à MARBELLA	LOS MONTEROS	631.00
18 mars	25 mars	SKI à MÉGÈVE, 1 semaine	DES NEIGES	339.00
16 mars	30 mars	FANTASTICO ACAPULCO, 2 semaines	MONACO	369.00
31 mars	08 avril	SHOPPING TOUR à PARIS	LE CYRANO	286.00
* 06 avril	21 avril	MEXIQUE COLONIAL, 2 semaines	Voir brochure	562.00
* 13 avril	27 avril	FANTASTICO ACAPULCO	MONACO	349.00
* 08 avril	23 avril	COSTA DEL SOL et BALEARES, 2 semaines	MAITE 2 JUMBO PARK	$443.00

* Vacances de Pâques

Pour plus de renseignements faites venir le Carnet des Voyages des Diplômés.